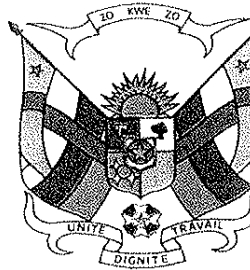


MINISTRE DES EAUX FORETS CHASSE
ET PECHE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'ÉCOLOGIE

DIRECTION DE CABINET

N° 48 /MEFCP/DIRCAB.



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE - DIGNITE - TRAVAIL

BANGUI, LE 10 MAY 2013

DELEGATION CE - RCA		
Date	13 MAI 2013	
N° enr.	00823	
CdD	CdC	Sec CdD
INT	GOUV	INF
ADM	C&F	PO
Commentaires :		

**Le Ministre d'Etat des Eaux, Forêts, Chasse et
Pêche, de l'Environnement et de l'Écologie
Bangui, République centrafricaine**

A

**Monsieur l'Ambassadeur, Délégué de l'Union
Européenne en RCA.**

Objet : Situation des Aires Protégées de Dzanga-Sangha à Bayanga.

Monsieur,

Je me permets par la présente note, de porter à votre connaissance la menace dont font l'objet depuis un certain temps déjà, les aires protégées de Dzanga-Sangha, partie intégrante du Tri National de la Sangha (TNS), Site du patrimoine mondial.

Cette situation, préoccupe au plus haut niveau les nouvelles autorités centrafricaines qui n'y sont pas restées insensibles, à tel point qu'une réunion exceptionnelle a été convoquée et présidée personnellement en date du 07 mai 2013, par Son Excellence, le Président de la république, Chef de l'Etat pour statuer sur la question.

De cette réunion, un certain nombre de mesures ont été prises, à savoir :

- ✓ L'envoi d'une mission de lutte anti-braconnage mixte à Bayanga, composée à la fois, des éléments des Eaux et Forêts et des éléments des autres forces de Défense et de Sécurité avec l'appui de l'Etat-major des forces armées centrafricaines ;
- ✓ La mise en œuvre d'une campagne médiatisée de sensibilisation nationale contre le braconnage ;

A cet effet, le gouvernement tient à vous rassurer de sa ferme volonté politique à aller dans le sens du maintien en l'état du statut du Bien du patrimoine mondial de ce site.

Toutefois, nous vous invitons à poursuivre comme vous l'avez toujours fait, votre appui dans notre effort de conservation, sachant qu'en cette période post conflit que traverse notre pays, la mobilisation des ressources est rendue difficile.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes considérations distinguées.



Mohamed Moussa DHAFFANE